

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 42  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 04  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

Résultat du vote :  
Pour : 27  
Contre : 19  
Blancs et nuls : /  
Abstention : /

**Date de la convocation**

**01/04/2026**

**Objet de la délibération**

**Election du Président**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS**

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence du Doyen d'âge M. Camille ROUSSELET.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Cruzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe, M. BOIREAU Xavier (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Cruzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux).

M. Camille ROUSSELET Doyen d'âge invite le conseil communautaire, à procéder à l'élection du président. Il rappelle qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Ces rappels effectués, deux assesseurs sont désignés :  
M. Michel FAIVRE et Mme Emilie CESSIN.

Il demande ensuite aux candidats à la présidence de se déclarer :

M. Gérard DEQUE, Maire de Métabief et M. Denis POIX-DAUDE, Maire de Jougne, se déclarent candidat. Aucun autre candidat ne se manifestant, il propose de passer au vote.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé son bulletin lui-même dans l'urne prévu à cet effet. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal. Ces bulletins ont été annexés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

### **Résultats du premier tour de scrutin**

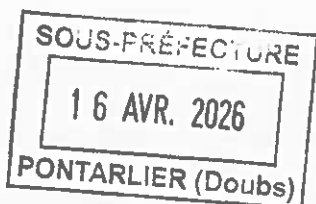
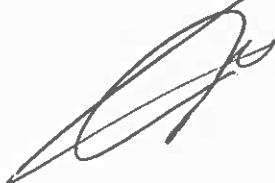
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0  
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 46  
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 0  
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0  
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] ..... 46  
f. Majorité absolue ..... 24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gérard DEQUE	27	Vingt-sept
Denis POIX-DAUDE	19	Dix-neuf

**M. Gérard DEQUE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Président et a été immédiatement installé. M. G. DEQUE a déclaré accepter d'exercer cette fonction.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,  
G. DEQUE**



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE  
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe, M. BOIREAU Xavier (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux).

Nombre de membres
En exercice : 46
Quorum : 24
Présents : 42
Votants : 46
Ayant donné procuration : 04
Absents/excusés : /
Représentés : 01
Démissions : /

Résultat du vote :
Pour : 46
Contre : /
Blancs et nuls : /
Abstention : /

Date de la convocation

01/04/2026

Objet de la délibération

Nombre de Vice-Présidents

M. Gérard DEQUE, élu Président rappelle que le Bureau d'un EPCI est composé d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres (L5211-10 du CGCT). Il rappelle qu'il revient à l'organe délibérant de fixer, par délibération, le nombre de Vice-Présidents et de membres du Bureau, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Le nombre de Vice-Présidents ne peut excéder 20% de l'effectif total du conseil communautaire (arrondi à l'entier supérieur). Pour la CCLMHD  $49 \times 20\% = 9.8$  arrondis à 10

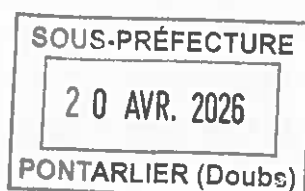
Par dérogation, et via une délibération du conseil statuant à la majorité des deux tiers, le nombre pourra être porté jusqu'à 30 % dans la limite de 15 vice-présidents. Toutefois, cette augmentation du nombre de Vice-Présidents n'entraînera pas d'augmentation de l'enveloppe indemnitaire globale qui reste calculée sur la base de l'effectif de droit commun du conseil.

Le Président ajoute qu'en application des délibérations antérieures, la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs disposait, à ce jour, de 10 Vice-Présidents

Il propose de ramener ce nombre à 9.

**Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **De fixer le nombre de Vice-Présidents à 9.**



Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,

Le Président,  
G. DEQUE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 42  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 04  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

**Résultat du vote :**

Pour : 44  
Contre : 01  
Blancs et nuls : /  
Abstention : 01

**Date de la convocation**

01/04/2026

**Objet de la délibération**

**Nombre de membres du bureau**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe, M. BOIREAU Xavier (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

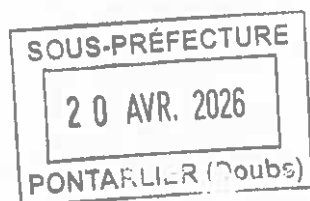
Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux).

M. Gérard DEQUE, élu Président rappelle que le Bureau d'un EPCI est composé d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres (L5211-10 du CGCT).

Il rappelle que le conseil vient de décider à l'unanimité de fixer à 9 le nombre de Vice-Présidents et propose de créer 18 autres postes de membres du bureau, soit au total 28 membres (Le Président, 9 Vice-Présidents et 18 membres non-Vice-Présidents).

**Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, avec 44 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, décide :**

- **De fixer le nombre des autres membres du bureau à 18.**



Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,

Le Président,  
G. DEQUE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe, M. BOIREAU Xavier (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), Mme. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux).

Nombre de membres
En exercice : 46
Quorum : 24
Présents : 42
Votants : 46
Ayant donné procuration : 04
Absents/excusés : /
Représentés : 01
Démissions : /

Résultat du vote :
Pour : 34
Contre : 03
Blancs et nuls : 09
Abstention : /

Date de la convocation

01/04/2026

Objet de la délibération

Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président

M. Gérard DEQUE, Président, invite les membres du conseil communautaire à procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.

Le Président propose la candidature à ce poste de Monsieur Sébastien POPULAIRE, Maire et délégué de la Commune du Touillon et Loutelet et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, le Président invite chaque délégué à voter à l'appel de son nom.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

**Résultats du premier tour de scrutin**

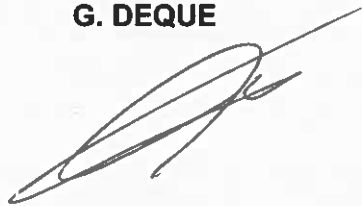
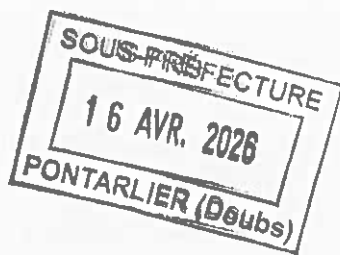
a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	46
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....	6
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....	37
f. Majorité absolue .....	19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Céline FELICE	2	Deux
Denis POIX-DAUDE	1	Un
Sébastien POPULAIRE	34	Trente-quatre

**M. Sébastien POPULAIRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 1<sup>ER</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé. M. S. POPULAIRE a déclaré accepter d'exercer cette fonction.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,  
G. DEQUE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHÉLIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), M. BOIREAU Xavier ayant donné procuration à M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs).

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 41  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 05  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

**Résultat du vote :**

Pour : 34  
Contre : 03  
Blancs et nuls : 09  
Abstention : /

**Date de la convocation**

01/04/2026

**Objet de la délibération**

**Election du 2ème Vice-Président**

M. Gérard DEQUE, Président, invite les membres du conseil communautaire à procéder à l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.

Le Président propose la candidature à ce poste de Monsieur Ludovic MIROUDOT, Maire et délégué de la Commune de Labergement-Sainte-Marie et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, le Président invite chaque délégué à voter à l'appel de son nom.

A l'issu du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

**Résultats du premier tour de scrutin**

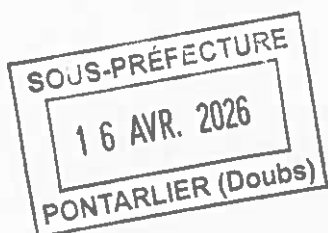
a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	46
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....	7
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....	37
f. Majorité absolue .....	19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Yves BOUVERET	1	Un
Ludovic MIROUDOT	34	Trente-quatre
Jean-Marie POURCELOT	1	Un
Joël VIONNET	1	Un

**M. Ludovic MIROUDOT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 2ème Vice-Président et a été immédiatement installé. M. L. MIROUDOT a déclaré accepter d'exercer cette fonction.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,  
G. DEQUE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrazinois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), M. BOIREAU Xavier ayant donné procuration à M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs).

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 41  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 05  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

**Résultat du vote :**

Pour : 38  
Contre : 05  
Blancs et nuls : 03  
Abstention : /

**Date de la convocation**

01/04/2026

**Objet de la délibération**

**Election du 3ème Vice-Président**

M. Gérard DEQUE, Président, invite les membres du conseil communautaire à procéder à l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.

Le Président propose la candidature à ce poste de Monsieur Jean-Bernard THERY, Maire et délégué de la Commune de Malpas et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, le Président invite chaque délégué à voter à l'appel de son nom.

A l'issu du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

**Résultats du premier tour de scrutin**

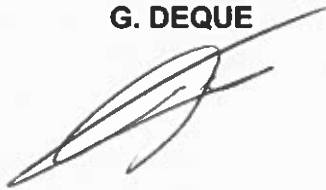
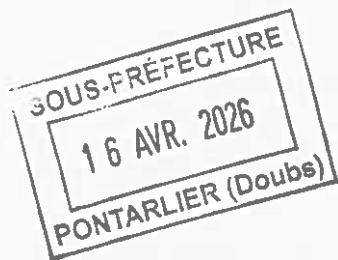
a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	46
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....	43
f. Majorité absolue .....	22

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Dominique BONNET	5	Cinq
Jean-Bernard THERY	38	Trente-huit

**M. Jean-Bernard THERY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 3ème Vice-Président et a été immédiatement installé. M. JB. THERY a déclaré accepter d'exercer cette fonction.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,  
G. DEQUE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), M. BOIREAU Xavier ayant donné procuration à M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs).

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 41  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 05  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

**Résultat du vote :**

Pour : 40  
Contre : 00  
Blancs et nuls : 06  
Abstention : /

**Date de la convocation**

01/04/2026

**Objet de la délibération**

**Election du 4ème Vice-Président**

M. Gérard DEQUE, Président, invite les membres du conseil communautaire à procéder à l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.

Le Président propose la candidature à ce poste de Monsieur Claude GINDRE, Maire et délégué de la Commune des Pontets et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, le Président invite chaque délégué à voter à l'appel de son nom.

A l'issu du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

***Résultats du premier tour de scrutin***

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	46
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....	40
f. Majorité absolue .....	21

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude GINDRE	40	Quarante

**M. Claude GINDRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 4ème Vice-Président et a été immédiatement installé. M. C. GINDRE a déclaré accepter d'exercer cette fonction.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,  
G. DEQUE**




REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 41  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 05  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

**Résultat du vote :**

Pour : 34  
Contre : 04  
Blancs et nuls : 08  
Abstention : /

**Date de la convocation**

01/04/2026

**Objet de la délibération**

**Election du 5ème Vice-Président**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), M. BOIREAU Xavier ayant donné procuration à M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs).

M. Gérard DEQUE, Président, invite les membres du conseil communautaire à procéder à l'élection du 5<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.

Le Président propose la candidature à ce poste de Monsieur Roger BELOT, Maire et délégué de la Commune des Fourgs et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, le Président invite chaque délégué à voter à l'appel de son nom.

A l'issu du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

**Résultats du premier tour de scrutin**

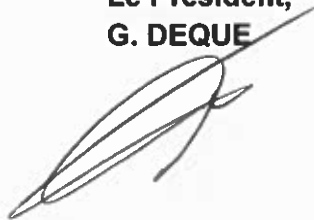
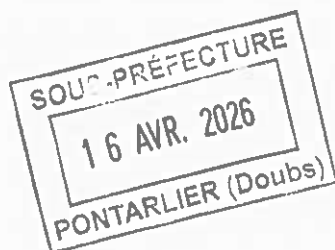
a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	46
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....	8
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....	38
f. Majorité absolue .....	20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Roger BELOT	34	Trente-quatre
Dominique BONNET	1	Un
Denis POX-DAUDE	3	Trois

**M. Roger BELOT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 5ème Vice-Président et a été immédiatement installé. M. R. BELOT a déclaré accepter d'exercer cette fonction.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,  
G. DEQUE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), M. BOIREAU Xavier ayant donné procuration à M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs).

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 41  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 05  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

**Résultat du vote :**

Pour : 40  
Contre : 03  
Blancs et nuls : 03  
Abstention : /

**Date de la convocation**

01/04/2026

**Objet de la délibération**

**Election du 6ème Vice-Président**

M. Gérard DEQUE, Président, invite les membres du conseil communautaire à procéder à l'élection du 6<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.

Le Président propose la candidature à ce poste de Monsieur Alain CHOQUET, Maire et délégué de la Commune de Malbuisson et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, le Président invite chaque délégué à voter à l'appel de son nom.

A l'issu du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

***Résultats du premier tour de scrutin***

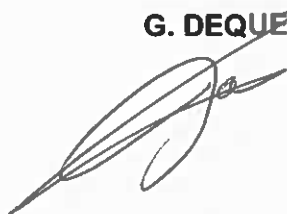
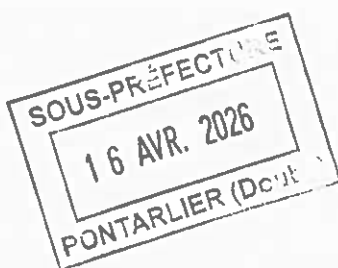
a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	46
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....	43
f. Majorité absolue .....	22

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Yves BOUVERET.....	1	Un
Alain CHOQUET.....	40	Quarante
Daniel GRAF.....	2	Deux

**M. Alain CHOQUET** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 6ème Vice-Président et a été immédiatement installé. **M. A. CHOQUET** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,  
G. DEQUE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), M. BOIREAU Xavier ayant donné procuration à M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs).

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 41  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 05  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

**Résultat du vote :**

Pour : 32  
Contre : 05  
Blancs et nuls : 09  
Abstention : /

**Date de la convocation**

01/04/2026

**Objet de la délibération**

**Election du 7ème Vice-Président**

M. Gérard DEQUE, Président, invite les membres du conseil communautaire à procéder à l'élection du 7ème Vice-Président de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.

Le Président propose la candidature à ce poste de Monsieur Michel CORDIER, Maire et délégué de la Commune de Chapelle des Bois et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, le Président invite chaque délégué à voter à l'appel de son nom.

A l'issu du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	46
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....	8
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....	37
f. Majorité absolue .....	19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Yves BOUVERET	1	Un
Michel CORDIER	32	Trente-deux
Jean-Marie POURCELOT	4	Quatre

**M. Michel CORDIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 7ème Vice-Président et a été immédiatement installé. M. M. CORDIER a déclaré accepter d'exercer cette fonction.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,  
G. DEQUE**




REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), M. BOIREAU Xavier ayant donné procuration à M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs).

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 41  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 05  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

**Résultat du vote :**

Pour : 46  
Contre : /  
Blancs et nuls : /  
Abstention : /

**Date de la convocation**

01/04/2026

**Objet de la délibération**

**Charte de l'élu local**

M. Gérard DEQUE, Président élu, donne lecture de la charte de l'élu local (prévu à l'article L.5214-8 du CGCT) jointe ci-dessous et communique à chaque conseiller communautaire les dispositions législatives et réglementaires qui définissent les conditions d'exercice du mandat de conseiller communautaire :

**Aux termes de cette charte, l'élu local s'engage :**

1. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République.
2. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre et de ses fonctions.

8. L'élu local déclare, dans un registre tenu par la collectivité territoriale, les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros dont il a bénéficié en raison de son mandat. Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif.

9. Les élus locaux peuvent bénéficier du versement d'une indemnité pour l'exercice effectif de leurs fonctions électives et de la prise en charge des frais exposés dans ce cadre, dans les conditions prévues par la loi.

10. Les élus locaux sont affiliés, pour l'exercice de leur mandat, au régime général de la sécurité sociale dans les conditions définies à l'article L 382-31 du code de la sécurité sociale et à des régimes spéciaux définis par le code général des collectivités territoriales.

11. Les élus locaux bénéficient, à l'occasion de leurs fonctions, d'une protection organisée par la collectivité territoriale, conformément aux règles fixées par le code pénal, les lois spéciales et le code général des collectivités territoriales.

12. Le droit à la formation est reconnu aux élus locaux. Il s'exerce dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales.

13. Toute personne titulaire d'un mandat local bénéficie, dans des conditions prévues par la loi, de garanties accordées dans l'exercice du mandat et à son issue et permettant notamment de concilier celui-ci avec une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures.

14. Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes mentionnés à l'article L. 1111-13 du code général des collectivités territoriales. Un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités et les critères de désignation des référents déontologues.

***Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :***

- ***Valide les termes de la charte de l'élu local et les dispositions législatives et réglementaire qui définissent les conditions d'exercice du mandat de conseiller communautaire.***



**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,  
G. DEQUE**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "G. Deque", written over the printed name.



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 41  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 05  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

**Résultat du vote :**

Pour : 41  
Contre : 03  
Blancs et nuls : 02  
Abstention : /

**Date de la convocation**

01/04/2026

**Objet de la délibération**

**Election du 8ème Vice-Président**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), M. BOIREAU Xavier ayant donné procuration à M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs).

M. Gérard DEQUE, Président, invite les membres du conseil communautaire à procéder à l'élection du 8<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.

Le Président propose la candidature à ce poste de Monsieur Sylvain BOBILLIER-MONNOT, Maire et délégué de la Commune de Montperreux et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, le Président invite chaque délégué à voter à l'appel de son nom.

A l'issu du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

***Résultats du premier tour de scrutin***

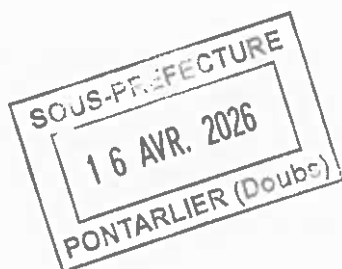
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 46
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 44
- f. Majorité absolue ..... 23

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Sylvain BOBILLIER-MONNOT	41	Quarante et un
Jean-Yves BOUVERET	2	Deux
Gérard DEQUE	1	Un

**M. Sylvain BOBILLIER-MONNOT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 8ème Vice-Président et a été immédiatement installé. M. S. BOBILLIER-MONNOT a déclaré accepter d'exercer cette fonction.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président  
G. DEQUE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), M. BOIREAU Xavier ayant donné procuration à M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs).

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 41  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 05  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

**Résultat du vote :**

Pour : 34  
Contre : 05  
Blancs et nuls : 07  
Abstention : /

**Date de la convocation**

01/04/2026

**Objet de la délibération**

Election du 9ème Vice-Président

M. Gérard DEQUE, Président, invite les membres du conseil communautaire à procéder à l'élection du 9ème Vice-Président de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.

Le Président propose la candidature à ce poste de Madame Marylène BARNÉOUD-RAEIS, Maire et délégué de la Commune des Longevilles-Mont-d'Or et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, le Président invite chaque délégué à voter à l'appel de son nom.

A l'issu du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

***Résultats du premier tour de scrutin***

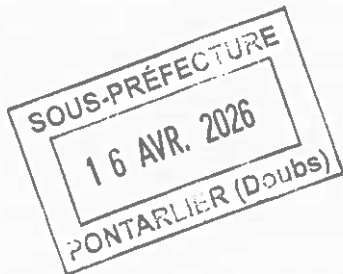
a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	46
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....	7
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....	39
f. Majorité absolue .....	20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Marylène BARNÉOUD-RAEIS	34	Trente-quatre
Jean-Yves BOUVERET	1	Un
Céline FELICE	1	Un
Denis POIX-DAUDE	1	Un
Jean-Marie POURCELOT	1	Un
Maud SALVI	1	Un

**Mme. Marylène BARNÉOUD-RAEIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée 9ème Vice-Présidente et a été immédiatement installée. Mme. M. BARNÉOUD-RAEIS a déclaré accepter d'exercer cette fonction.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,  
G. DEQUE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

**Nombre de membres**

En exercice : 46  
Quorum : 24  
Présents : 41  
Votants : 46  
Ayant donné procuration : 05  
Absents/excusés : /  
Représentés : 01  
Démissions : /

**Résultat du vote :**

Pour : 46  
Contre : /  
Blancs et nuls : /  
Abstention : /

**Date de la convocation**

01/04/2026

**Objet de la délibération**

**Election des membres du  
bureau**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 07 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le sept avril à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Gérard DEQUE.

Secrétaire de séance : Maxime THIONNET.

Présents : M. GERMAIN Adrien (Brey et Maison du Bois), M. CORDIER Michel (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. POIX-DAUDE Denis, M. GRAF Daniel, Mme TOURRET Jessica, Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme GARNACHE-CREUILLOT Brigitte, Mme JEANNIN Sylvie (Labergement Sainte Marie), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme JOLY Chloé, M. WATIEZ Claude (Les Fourgs), M. BOUHELIER Vincent (Les Grangettes), M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. PARRIAUX Fabrice (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LONCHAMPT Fabien (Les Villedieu), Mme BARNÉOUD-RAEIS Marylène (Longevilles Mont d'Or), M. VIENNET Frédéric, M. CHOQUET Alain (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. PONCET Laurent (Métabief), M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), Mme SALVI Maud, M. THIONNET Maxime (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. SANZ Didier (Oye et Pallet), MME. TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. VIONNET Joël (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), Mme FELICE Céline (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Représentés : M. MAIROT Jérôme représenté par son suppléant M. MICHAUD Paul (Le Crouzet).

Procurations : M. DEISZ Lionel ayant donné procuration à M. GRAF Daniel (Jougne), M. BULLE-BOUGNON Jean-Yves (Les Fourgs) ayant donné procuration M. VIENNET Frédéric (Malbuisson), Mme LAVIER Bénédicte ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief), Mme SORIN Anne-Laure ayant donné procuration à M. BOBILLIER-MONNOT Sylvain (Montperreux), M. BOIREAU Xavier ayant donné procuration à M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs).

Sous la présidence de M. Gérard DEQUE, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des autres membres du Bureau.

**Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des autres membres du Bureau est librement déterminé par l'organe délibérant.**

**Le conseil communautaire après délibération fixe à 18 le nombre des membres du Bureau qui viendront s'ajouter au Président et au 9 vice-présidents. Au total le Bureau sera donc composé de 28 membres.**

Vu l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales, applicable au conseil communautaire, qui dispose que « le conseil peut décider, **à l'unanimité**, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Par ailleurs, selon le même article du CGCT, « si une seule candidature ou une seule liste a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein du Bureau, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président ».

**Le Président DEQUE propose de nommer 16 des 18 membres du Bureau en proposant la liste suivante :**

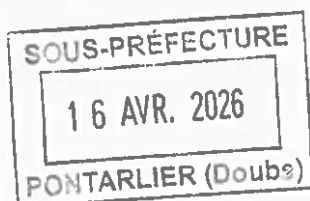
- 1° Patricia FAGIANI, Maire de Saint Point Lac
- 2° Michel FAIVRE, Maire d'Oye et Pallet
- 3° Jérôme MAIROT, Maire de Crouzet
- 4° Jean-Yves BULLE-BOUGNON, conseiller municipal des Fourgs
- 5° Sylvie JEANNIN, conseillère municipale de Labergement Ste Marie
- 6° Dominique BONNET, Maire de Chaux-Neuve
- 7° Céline FELICE, Maire de Sarrageois
- 8° Anne-Laure SORIN, Maire de Montperreux
- 9° Maxime THIONNET, 1° Adjoint à Mouthe
- 10° Daniel GRAF, 3° Adjoint de Jougne
- 11° Vincent BOUHELIER, Maire des Grangettes
- 12° Joel VIONNET, Maire de Saint-Antoine
- 13° Jean-Marie POURCELOT, Maire de Remoray-Boujeons
- 14 ° Philippe BOYER, Maire des Hôpitaux Neufs
- 15° Jean-Yves BOUVERET, Maire de Reculfoz
- 16° Emilie CESSIN Maire de GELLIN

Il demande si pour chaque poste il y a d'autres candidats. Il constate aucune nouvelle candidature. Le conseil à l'unanimité demande que le vote soit fait en bloque.

Il indique que les 2 derniers postes seront pourvus lorsque les élus de Rochejean et La Planée seront connus

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	46
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....	46
f. Majorité absolue .....	24



INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
1° membre non-vice-Président Patricia FAGIANI	46	Quarante six
2° membre non-vice-Président Michel FAIVRE	46	Quarante six
3° membre non-vice-Président Jérôme MAIROT	46	Quarante six
4° membre non-vice-Président Jean-Yves BULLE-BOUGNON	46	Quarante six
5° membre non-vice-Président Sylvie JEANNIN	46	Quarante six
6° membre non-vice-Président Dominique BONNET	46	Quarante six
7° membre non-vice-Président Céline FELICE	46	Quarante six
8° membre non-vice-Président Anne-Laure SORIN	46	Quarante six
9° membre non-vice-Président Maxime THIONNET	46	Quarante six
10° membre non-vice-Président Daniel GRAF	46	Quarante six
11° membre non-vice-Président Vincent BOUHELIER	46	Quarante six
12° membre non-vice-Président Joel VIONNET	46	Quarante six
13° membre non-vice-Président Jean-Marie POURCELOT	46	Quarante six
14° membre non-vice-Président Philippe BOYER	46	Quarante six
15° membre non-vice-Président Jean-Yves BOUVERET	46	Quarante six
16° membre non-vice-Président Emilie CESSIN	46	Quarante six

### **Proclamation de l'élection des membres du Bureau non-vice-président**

**Mme Patricia FAGIANI a été proclamée premier membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installée.**

**Mr Michel FAIVRE a été proclamé deuxième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installé.**

**Mr Jérôme MAIROT a été proclamé troisième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installé.**

**Mr Jean-Yves BULLE-BOUGNON a été proclamé quatrième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installé.**

**Mme Sylvie JEANNIN a été proclamée cinquième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installée**

**Mr Dominique BONNET a été proclamé sixième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installé.**

**Mme Céline FELICE a été proclamée septième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installée.**

**Mme Anne-Laure SORIN a été proclamée huitième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installée.**

**Mr Maxime THIONNET a été proclamé neuvième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installé.**

**Mr Daniel GRAF a été proclamé dixième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installé.**

**Mr Vincent BOUHELIER a été proclamé onzième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installé.**

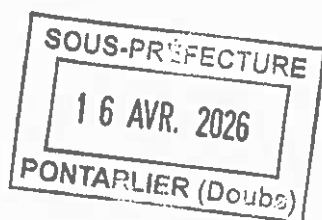
**Mr Joel VIONNET a été proclamé douzième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installé.**

**Mr Jean-Marie POURCELOT a été proclamé treizième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installé.**

**Mr Philippe BOYER a été proclamé quatorzième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installé.**

**Mr Jean-Yves BOUVERET a été proclamé quinzième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installé.**

**Mme Emilie CESSIN a été proclamée seizième membre du Bureau non-vice-Président et immédiatement installée.**



**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,  
G. DEQUE**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "G. Deque".

